

## ÉDITO



Le budget primitif vient d'être voté, il s'élève à 36 258 373,98 €. Cette année encore, nous avons pu maîtriser la fiscalité mais les perspectives inhérentes à la loi NOTRE entraîneront une augmentation des taux, et ce, vraisemblablement dès l'année prochaine.

Certains auraient souhaité un effort dès cette année pour anticiper les charges nouvelles, mais la majorité en ayant décidé autrement, la commission des finances se voit investie d'une mission difficile : conduire l'exécution du budget en 2017 en considérant les charges générées par les nouvelles compétences et le Très Haut Débit. Cette dernière opération est en bonne voie. La plaque de Dalhain est achevée. L'entreprise CIRCET conduit les travaux en cours pour sa mise en service.

En matière de nouvelles compétences, nous assumons depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la gestion de l'office de tourisme du Pays du Saulnois ainsi qu'un projet d'actions touristiques visant au développement de notre économie touristique. À cet effort, s'ajoute l'intégration des zones économiques gérées auparavant par les communes membres.

Dès 2018, nous assurerons la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. En 2020, ce sera la gestion de l'eau potable et assainissement.

Des demandes de prises en compte d'autres compétences telles que la gestion de la piscine de Val de Bride et des structures périscolaires ont été formulées.

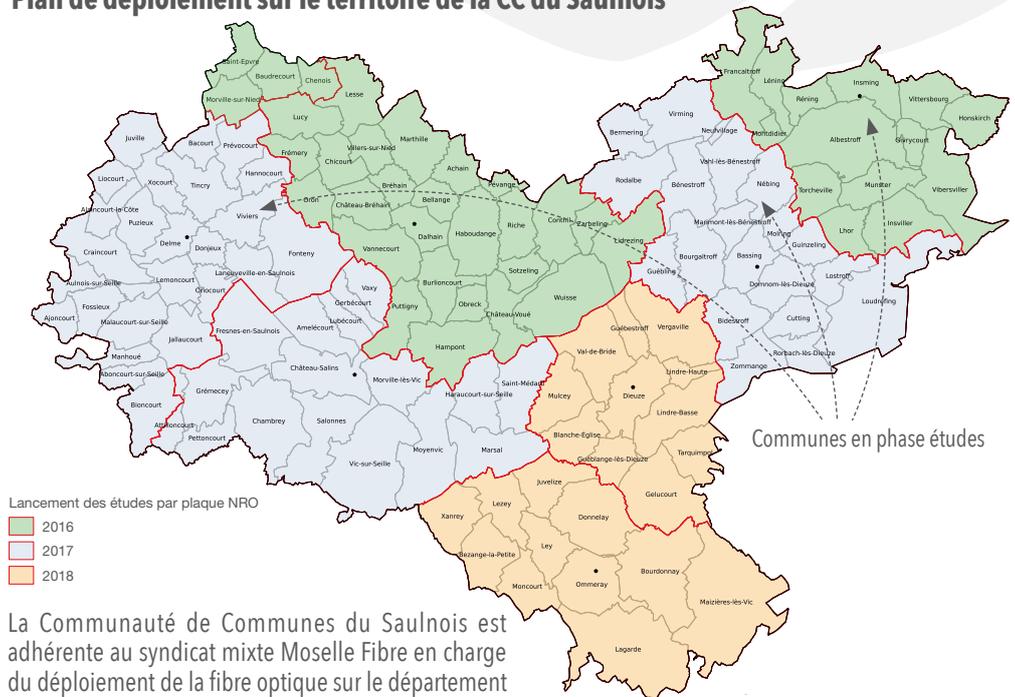
Notre budget n'est pas extensible à souhait ; nous mettons tout en oeuvre pour préserver le développement de notre territoire en tenant compte de la charge fiscale qui pèsera sur le contribuable.

Voilà tout le challenge de l'assemblée qui doit trouver la bonne partition entre les perspectives annoncées.

**Roland Geis**  
Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

## À LA UNE PROJET FIBRE OPTIQUE : LA CARTE DU DÉPLOIEMENT

### Plan de déploiement sur le territoire de la CC du Saulnois



La Communauté de Communes du Saulnois est adhérente au syndicat mixte Moselle Fibre en charge du déploiement de la fibre optique sur le département de la Moselle.

Actuellement, 2 plaques de Nœuds de Raccordement Optique ont été lancées, soit **9 607 prises réparties sur 63 communes**. Les études sont en cours de finalisation et les travaux débiteront prochainement.

La CCS finance cette première tranche à hauteur de 3 842 000 € (400 € la prise). Les travaux complémentaires pour la première plaque de Dalhain seront terminés d'ici à la fin de l'année.

Suivez sur notre site, l'avancée des travaux et les modalités de raccordement de votre habitation :  
[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)



## ÉCLAIRAGES

# LE SAULNOIS : TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE CIRCUITS COURTS

## Notre territoire enfin reconnu TEPCV



Lancé par le gouvernement à l'automne 2014, le programme des TEPCV vise, par le biais de subventions versés aux collectivités, à encourager les actions concrètes en vue de réduire les besoins en énergie, de développer des énergies renouvelables locales, ou encore de faciliter l'implantation de filières vertes.

Notre territoire a signé une convention TEPCV avec le Parc naturel Régional de Lorraine ouvrant droit à des subventions permettant aux communes du Saulnois la mise en œuvre d'actions « vertes » réparties en 3 projets.

## Les travaux dans les communes du Saulnois et les aides financières TEPCV correspondantes

Une enveloppe globale de 500 000 € a été attribuée à l'ensemble du Parc naturel Régional de Lorraine. Voici comment sont réparties les sommes allouées à la CCS :

- 1 La rénovation énergétique de l'éclairage public**  
10 communes sont concernées avec une aide totale de 96 423 €. Lucy, Craincourt, Dieuze, Pettoncourt, Vic-sur-Seille, Ajoncourt, Prévocourt, Château-Salins, Obreck, Marsal.
- 2 Un projet solaire photovoltaïque**  
La commune d'Obreck bénéficie d'une aide de 16 554 € pour son projet de village à énergie positive, incluant une installation photovoltaïque.
- 3 La mise en œuvre de la suite du projet de rénovation énergétique de l'éclairage public**  
92 739 € d'aide sont attribués pour 9 communes : Lidrezing, Zommange, Frémery, Lindre-Basse, Fossieux, Aboncourt-sur-Seille, Torcheville, Manhoué, Alaincourt-la-Côte.

Un nouveau programme pour l'attribution de « certificats d'économies d'énergies dans les TEPCV » est en cours.

3 projets sont concernés : 2 installations d'éclairage à Liocourt et Château-Salins et la mise aux normes d'1 bâtiment à Prévocourt.



### QU'EST-CE QU'UN TEPCV ?

Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, ou TEPCV, est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

## Les ménages sont également concernés par la réduction des besoins en énergie

Une initiative dans ce sens a vu le jour grâce à une convention signée avec EDF : la distribution d'ampoules à LED aux ménages aux revenus modestes.



La Communauté de Communes du Saulnois, avec le soutien financier d'EDF et en partenariat avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, a mis en place une distribution gratuite de 2 000 ampoules à LED destinées aux foyers en situation de précarité énergétique depuis fin 2016. Cette opération a pour objectif de permettre à ces foyers de s'équiper d'ampoules à LED moins énergivores et dont le prix d'achat est beaucoup plus onéreux que des ampoules classiques. L'enjeu est

également de promouvoir le recyclage des déchets et le développement durable. Pour bénéficier de l'opération, les foyers munis de leur avis de non-imposition, devront rapporter à la Communauté de Communes du Saulnois leurs ampoules usagées pour les échanger contre un lot de 2 ampoules à LED plus respectueuses de l'environnement. **Les anciennes ampoules ainsi récoltées pourront être recyclées par un éco-organisme partenaire de la Communauté de Commune du Saulnois.**

Contact CCS :

Darlène TOUSSAINT : 03 87 05 80 74

Ampoules à retirer avant le 15 septembre et dans la limite des stocks disponibles.

## Les circuits courts, un engagement pour la préservation de l'environnement et le développement durable



Quelques actions simples, mises en application au quotidien, feront de vous un éco-citoyen attentif et engagé.

### Une consommation responsable

Le circuit court permet de raccourcir le chemin des produits entre « le champ » et « l'assiette ». De nombreux avantages sont liés à ce moyen de consommation : des prix optimisés, des produits plus frais, un parfaite traçabilité et un impact environnemental raisonné.



Une nouvelle brochure des producteurs du Saulnois a été éditée pour vous permettre de faire la connaissance de plus de 50 producteurs locaux fournissant viandes, fruits et légumes, miel, produits d'épicerie, boissons, poissons, fromages et produits laitiers...

Brochure en téléchargement sur [www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)  
Ou sur demande auprès de la CCS au 03 87 05 11 11

### Les vergers : un patrimoine à préserver

La valorisation des vergers du Saulnois a fait l'objet d'une étude dans le cadre de la mise en avant des circuits alimentaires de proximité. Un recensement des vergers a tout d'abord été réalisé auprès de chaque commune pour en déterminer la surface et le type de fruits produits. Toute la richesse de ce précieux patrimoine sera présentée dans une brochure dédiée.

115 hectares de vergers ont été répertoriés sur les 63 communes ayant participé à l'étude. Une dizaine d'entre elles sont favorables à la création de vergers communaux.

Une forte motivation de la part des communes et la mobilisation des habitants confortent la CCS dans l'idée d'apporter une aide financière destinée à l'achat de nouveaux plants pour le développement et l'entretien de ces vergers.

#### QU'EST CE QUE L'ON NOMME UN VERGER ?

Une parcelle de terrain porte l'appellation de verger dès lors que plus de 10 arbres fruitiers sont présents.



Avis aux amateurs : 6 associations d'arboriculteurs existent sur le territoire et proposent des sessions de formation (greffage, taille, entretien des vergers...) et des suivis personnalisés. Retrouvez toutes les informations dans la brochure à télécharger sur le site web de la CCS : conseils, des recettes, planning des formations, contacts utiles etc.

### ► ZOOM SUR

## LA VENAISON DE LA TENSCH

### Des bouchers professionnels à votre service !

La venaison de la Tensch à FRANCALTROFF est un atelier de transformation destiné aux professionnels et particuliers. Cet atelier est spécialisé dans la découpe de viande ainsi que dans sa transformation (saucisse, terrine, viande séchée, etc.).

### Plus d'informations :

Venaison de la Tensch – Laurent BIEBER  
Zone Artisanale  
Route de la Tensch  
57670 FRANCALTROFF  
Tél. : 03 87 05 21 26 ou 06 32 78 06 47  
mail : [venaisondelatensch@orange.fr](mailto:venaisondelatensch@orange.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h



## ÉCONOMIE

# LA CCS ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES ET LES PORTEURS DE PROJETS



La CCS propose deux dispositifs d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets sur le territoire à travers un programme d'aides financières aux artisans et commerçants ainsi qu'un partenariat avec ALEXIS pour le développement d'un pôle entrepreneurial, visant à apporter un service d'appui de proximité aux créateurs et entreprises sur le territoire.

Alexis

Le programme d'aide financière de la CCS est destiné aux artisans, commerçants, associations d'artisans et de commerçants du territoire qui peuvent bénéficier de 20 % de subvention du montant H.T. des dépenses éligibles (sécurisation et amélioration de l'accessibilité, rénovation des vitrines et façades, modernisation des locaux d'activités et des équipements professionnels, communication, manifestation...).

**Règlement d'intervention et dossier de demande de subvention disponibles auprès du service Développement économique : 03 87 05 80 79 ou 03 87 05 80 82.**

Quant à ALEXIS, cet organisme accueille et conseille les entrepreneurs à Dieuze sur tous les aspects de la vie de l'entreprise, que ce soit dans les domaines juridique ou administratif, ou encore en matière de communication et d'approche commerciale.

De plus, un programme de formations permet d'accéder à des modules organisés par thématiques ciblées comme par exemple la protection sociale du TNS, la reprise d'entreprise, l'organisation administrative et comptable etc.

### ALEXIS

Villa Lapointe  
83, rue Lapointe - 57260 DIEUZE  
[www.alexis.fr](http://www.alexis.fr)  
**Bénéficiez d'un 1<sup>er</sup> rendez-vous gratuit en téléphonant au 06 48 30 19 39.**

## SORTIR

# L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU SAULNOIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les équipes de l'Office de tourisme du pays du Saulnois vous accueillent dans deux bureaux d'informations touristiques à Dieuze et Vic-sur-Seille. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que des conseils pour découvrir le Saulnois. De nombreuses offres vous y sont proposées, forfaits touristiques, visites guidées, visites insolites, ainsi qu'une boutique présentant des produits locaux, cartes de pêche etc.

Bureaux d'informations à Dieuze aux Salines Royales et à Vic-sur-Seille à l'Hôtel de la Monnaie. Ouvert du mardi au dimanche, d'avril à octobre, et du mardi au samedi de novembre à mars.



Office de tourisme

### L'Office de tourisme du pays du Saulnois

Tél : 03 87 01 16 26  
[contact@tourisme-saulnois.com](mailto:contact@tourisme-saulnois.com)  
[www.tourisme-saulnois.com](http://www.tourisme-saulnois.com)

## PETITE ENFANCE



# LES ESPACES D'ACCUEIL DE NOTRE TERRITOIRE

Les 5 structures Multi-Accueil de la Communauté de Communes du Saulnois accueillent vos tout-petits de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**Vic-sur-Seille** : 21 places | Tél. : 03 87 01 54 87 | [multiaccueil.vic-sur-seille@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.vic-sur-seille@cc-saulnois.fr)

**Francaultroff** : 20 places | Tél. : 03 87 86 97 40 | [multiaccueil.francaultroff@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.francaultroff@cc-saulnois.fr)

**Dieuze** : 30 places | Tél. : 03 87 86 08 95 | [multiaccueil.dieuze@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.dieuze@cc-saulnois.fr)

**Delme** : 25 places | Tél. : 03 87 86 85 04 | [multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr)

**Château-Salins** : 25 places | Tél. : 03 87 86 29 47 | [multiaccueil.chateau-salins@cc-saulnois.fr](mailto:multiaccueil.chateau-salins@cc-saulnois.fr)

## AGENDA

> Le 1<sup>er</sup> octobre

**5<sup>ème</sup> édition de Fête des plantes à Haraucourt-sur-Seille**



La 5<sup>ème</sup> édition de Fête des plantes, du terroir et de l'artisanat aura lieu à Haraucourt-sur-Seille, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre prochain. Co-organisée par la Communauté de Communes du Saulnois et la commune d'Haraucourt-sur-Seille, cette manifestation réunira des producteurs de plantes, de produits locaux et des artisans. Des animations tout au long de la journée permettront aux petits et grands de se divertir et d'apprendre.

> Le 15 octobre

**Fête des poules**

Une autre alternative pour réduire nos déchets : pourquoi ne pas adoptez des poules ? C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Saulnois renouvelle l'opération « Poules composteuses ».

Le principe : la CCS vous offre 2 poules pour vous aider à réduire vos déchets. Celles-ci sont à récupérer lors de la fête des poules qui se déroulera à Ajoncourt (57) le 15 octobre.



**Les conditions pour bénéficier de l'opération :**

- habiter sur le territoire du Saulnois
- ne pas avoir déjà bénéficié de l'opération et ne pas avoir de poules
- garder les poules chez soi

Cette année, peuvent également participer à l'opération : établissements collectifs, écoles, maisons de retraite...

**Inscription obligatoire sur internet :**

[www.cc-saulnois.fr/poules/](http://www.cc-saulnois.fr/poules/)

ou par téléphone : Élodie BALEZO au 03 87 01 97 98 à partir de début septembre.

Attention, la quantité de poule est limitée.



14 Ter Place de la Saline  
B.P. 54 - 57170 Château-Salins

Tél : 03 87 05 11 11  
[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)